



## SECTION 1: Identification De La Substance Ou Du Mélange Et De La Société/Entreprise

## 1.1. Identification du produit

Type de produit:	Substance
N° CE:	215-691-6
N° CAS:	1344-28-1
N° d'enregistrement CAS:	01-2119529248-35
Code produit:	LPP.K-00-04-16
Formule brute:	Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>

## 1.2. Utilisation possible identifiée de la substance ou du mélange, et utilisations déconseillées

## 1.2.1. Utilisations possibles identifiées

Utilisation industrielle/professionnelle spécifique:

Industrie Utilisation professionnelle uniquement

## 1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire disponible

## 1.3. Fournisseur de la fiche technique de sécurité

Titomic Limited  
[info@titomic.com](mailto:info@titomic.com)  
[www.titomic.com](http://www.titomic.com)

## 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Pays	Entreprise / société	Adresse	Numéro de téléphone d'urgence
PAYS-BAS	<b>National Poisons Information Center (NVIC)</b> Le Centre médical de l'université d'Utrecht, le National Poisons Information Centre (NVIC), informe les médecins, les vétérinaires, les pharmaciens et autres professionnels de la santé des effets secondaires potentiels ainsi que des traitements possibles en cas d'empoisonnement. Le NVIC est joignable 24 h/24 par téléphone comme par Internet.	P.O. Box 85500 3508 GA Utrecht	+31 30 274 88 88



# POUDRE D'OXYDE D'ALUMINIUM

Date de publication: 23-08-2022

Date de révision:

Numéro de Poudre: LPP.K-00-04-16

Version: 2.0

## SECTION 2: Identification Des Risques

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon la réglementation (CE) n°1272/2008 [CLP]

Non classifié

#### Classification selon la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classifié

#### Effets secondaires de nature physico-chimique, sur la santé et l'environnement

No additional information available

### 2.2. Étiquetage

#### Étiquetage selon la réglementation (CE) n°1272/2008 [CLP]

Étiquetage sans objet

### 2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 3 : Informations Sur Les Ingrédients Et Composition

### 3.1. Substances

Désignation	Identification du produit	%	Classification selon la Directive 67/548/CEE
Poudre d'oxyde d'aluminium (ingrédient principal)	(N° CAS) 1344-28-1 (N° CE) 215-691-6 (N° REACH) 01-2119529248-35	100	Non classifié
Poudre d'oxyde d'aluminium (ingrédient principal)	(N° CAS) 1344-28-1 (N° CE) 215-691-6 (N° REACH) 01-2119529248-35	100	Non classifié

Contenu intégral des phrases commençant par R et H : voir section 16

### 3.2. Mélange

Sans objet

## SECTION 4: Premiers Secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers secours en general:	Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Si une personne est indisposée, consulter un médecin (lui montrer l'étiquette du produit incriminé, le cas échéant)
Premiers secours après inhalation d'une substance toxique:	Faire respirer de l'air frais à la victime. Laisser la victime se reposer.
Premiers secours après un contact avec la peau:	Retirer les vêtements souillés puis laver ou doucher la peau abondamment (pendant 15 minutes). Consulter un médecin si nécessaire.



# POUDRE D'OXYDE D'ALUMINIUM

Date de publication: 23-08-2022

Date de révision:

Numéro de Poudre: LPP.K-00-04-16

Version: 2.0

## 4.1. Description des premiers secours

Premiers secours après un contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persiste
Premiers secours après ingestion:	Rincer la bouche abondamment avec de l'eau NE PAS forcer à vomir Consulter immédiatement un médecin

## 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes/lésions:	N'est pas considéré comme danger grave dans le cas d'une utilisation en conditions normales.
--------------------	--

## 4.3. Signaler la nécessité immédiate de soins médicaux et d'un traitement spécial

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 5 : Lutte Contre L'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction adéquats:	Mousse Poudre Dioxyde de carbone Eau vaporisée Sable
Moyens d'extinction inadéquats:	Ne pas utiliser de l'eau sous haute pression

### 5.2. Dangers spéciaux liés à la substance ou au mélange

Risque d'incendie:	Ininflammable Aucun risque d'explosion immédiat
--------------------	---

### 5.3. Conseil aux pompiers

Précautions contre l'incendie:	Éviter tout dégagement de poussière
Instructions d'extinction:	Faire refroidir les récipients exposés avec de l'eau ou en vaporisant de l'eau froide Faire preuve de la plus grande prudence dans la lutte contre un incendie d'origine chimique Éviter d'évacuer l'eau utilisée pour éteindre le feu dans l'environnement
Protection pendant la lutte contre l'incendie:	Ne pas pénétrer dans la zone en feu sans équipement/vêtements de protection adéquat, masque respiratoire inclus

## SECTION 6: Mesures À Prendre En Cas De Rejet Accidentel De La Substance Ou Du Mélange

### 6.1. Mesures de prévention personnelle, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Personnel autre que le personnel chargé des urgences

Procédures d'urgence:	Évacuer le personnel en lieu sûr
-----------------------	----------------------------------

#### 6.1.2. Personnel chargé des urgences

Équipement de protection:	Fournir une protection adéquate au personnel chargé du nettoyage
Procédures d'urgence:	Ventiler le local

**6.2. Précautions environnementales**

Ne rien rejeter dans les égouts ou les sources publiques d'approvisionnement en eau En cas de pollution de lacs, de rivières ou d'égouts, informer les pouvoirs publics compétents conformément à la réglementation locale en vigueur

**6.3. Méthodes et produits de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage:	Balayer ou gratter le sol puis déposer les résidus dans des conteneurs adéquats Limiter le plus possible le dégagement de poussière Entreposer séparément des autres matériaux
------------------------	--

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir section 13 pour l'évacuation des déchets après nettoyage Voir section 8 pour l'utilisation des équipements de protection individuelle

**SECTION 7: Manipulation Et Entreposage****7.1. Précautions pour une manipulation sûre de la substance ou du mélange**

Autres dangers liés à la manipulation:	S'assurer que la ventilation est adéquate Éviter tout contact avec la peau et les yeux Éviter tout dégagement de poussière
Précautions pour une manipulation sûre de la substance ou du mélange:	Se laver les mains et les autres parties du corps exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer ou de quitter le lieu de travail S'assurer que la ventilation est adéquate dans la zone de manipulation afin d'éviter toute évaporation

**7.2. Sûreté de l'entreposage, produits incompatibles inclus**

Conditions d'entreposage:	Conserver dans l'emballage d'origine au frais et dans un local bien ventilé Laisser les récipients/conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas en utilisation Conserver au sec
Substances incompatibles:	Alcalins forts Acides forts
Substances incompatibles:	Éliminer toutes les sources d'allumage Abriter le produit du soleil

**7.3. Utilisations finales spécifiques**

Ce produit est destiné exclusivement à un usage professionnel.

**SECTION 8: Mesures De Contrôle De L'exposition/Protection Personnelle****8.1. Paramètres de contrôle**


Aucune information supplémentaire disponible

**8.2. Mesures de contrôle de l'exposition**

Mesures techniques adéquates:	Manipuler conformément aux pratiques industrielles recommandées en matière d'hygiène et de sécurité Prévoir des bains oculaires d'urgence et des douches pour la sécurité à proximité de toutes les zones à risque Équiper la zone d'intervention d'un système d'évacuation ou de ventilation générale
-------------------------------	--



## 8.2. Mesures de contrôle de l'exposition

Équipement de protection individuelle:	Éviter toute exposition superflue Gants; Lunettes de protection 
Protection des mains:	Le produit étant constitué de plusieurs substances, la durabilité de la matière des gants ne peut pas être calculée d'avance et doit donc être mise à l'épreuve avant utilisation. Les gants doivent toujours être contrôlés immédiatement après chaque utilisation et remplacés en cas d'usure ou en présence de perforations. Gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme européenne NF EN 374 ou équivalente) Le choix de gants adéquats ne dépend pas seulement de la matière, mais également d'autres caractéristiques qualitatives, qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Le fournisseur peut indiquer la durée de pénétration exacte; la garder constamment à l'esprit.
Protection des yeux:	Lunettes ou bouclier facial résistant aux produits chimiques
Protection de la peau et du corps:	Porter des vêtements de protection adéquats
Protection respiratoire:	Il convient de porter un équipement respiratoire adéquat pour la poussière ou le brouillard, car l'utilisation de ce produit dégage des particules de poussière.
Divers:	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation

## SECTION 9: Propriétés Physiques Et Chimiques

## 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique:	Solide
Aspect:	Poudre
Couleur:	Blanc
Odeur:	inodore
Seuil olfactive:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1):	Aucune donnée disponible
Point de fusion:	2000 °C
Point de coagulation/congelation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition:	2980 °C
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température d'autoallumage:	Aucune donnée disponible
Température de thermolyse:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (état solide, gazeux):	Ininflammable
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C:	Aucune donnée disponible



# POUDRE D'OXYDE D'ALUMINIUM

Date de publication: 23-08-2022

Date de révision:

Numéro de Poudre: LPP.K-00-04-16

Version: 2.0

## 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

Densité relative:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Produit soluble dans l'eau
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	Aucune donnée disponible
Explosibilité:	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes:	Aucune donnée disponible
Points d'explosion:	Aucune donnée disponible

## 9.2. Divers

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 10: Stabilité Et Réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.

### 10.3. Réactions potentiellement dangereuses

Polymérisation dangereuse: Néant

### 10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement basses ou élevées

### 10.5. Matières chimiquement incompatibles

Oxyde d'éthylène Trifluorure de chlore

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition connu

## SECTION 11: Toxicologie

### 11.1. Effets toxicologiques

Toxicité aiguë:	Non classifié
Brûlure/irritation de la peau:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Lésion/irritation oculaire grave:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.



11.1. Information on toxicological effects	
Mutagénicité des gonocytes:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Cancérogénicité:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Toxicité pour la reproduction:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
STOT - exposition ponctuelle:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
STOT - exposition répétée:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Danger lié à l'inhalation:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Dangers potentiels pour la santé humaine et symptômes potentiels:	Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.

## SECTION 12: Écologie

12.1. Toxicité	
Aucune information supplémentaire disponible	
12.2. Persistance et dégradabilité	
Poudre d'oxyde d'aluminium (1344-28-1)	
Persistance et dégradabilité:	Non classifié
12.3. Bioaccumulation	
Poudre d'oxyde d'aluminium (1344-28-1)	
Bioaccumulation:	Non classifié
12.4. Mobilité dans le sol	
Aucune information supplémentaire disponible	
12.5. Résultats des évaluations PBT et zPzB	
Aucune information supplémentaire disponible	
12.6. Autres effets néfastes	
Éviter tout rejet dans l'environnement	



## SECTION 13: Mise Au Rebut

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'évacuation des déchets:	Évacuer les déchets de manière sûre et conformément aux réglementations locales/nationales en vigueur
Écologies – déchets:	Éviter tout rejet dans l'environnement

## SECTION 14: Transport

Conformément aux réglementations ADR / RID / IMDG / IATA

### 14.1. Numéro ONU

Non classifié comme dangereux par la législation des transports

### 14.2. Désignation d'expédition correcte selon la réglementation du modèle ONU

Sans objet

### 14.3. Classe de danger pour le transport

Sans objet

### 14.4. Catégorie d'emballage

Sans objet

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Divers: Aucune information supplémentaire disponible

### 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport terrestre

Aucune information supplémentaire disponible

#### 14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible

#### 14.6.3. Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible

#### 14.6.4. Transport sur voies navigables

Aucune information supplémentaire disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la réglementation MARPOL 73/78 et du recueil IBC

Sans objet





# POUDRE D'OXYDE D'ALUMINIUM

Date de publication: 23-08-2022

Date de révision:

Numéro de Poudre: LPP.K-00-04-16

Version: 2.0

## SECTION 15: Règlements

### 15.1. Règlementation/législation relative à la sûreté, la santé et l'environnement spécifique de la substance ou du mélange

#### 15.1.1. Règlements UE

Aucune restriction selon l'Annexe XVII de REACH

#### 15.1.2. Règlements nationales

Aucune information supplémentaire disponible

### 15.2. Évaluation de la sûreté chimique

Aucune évaluation de la sûreté chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Divers

Amendements :	
Révision:*	
Sources des données:	Règlementation CE n° 1272/2008 du PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DE L'EUROPE du 16 décembre 2008 relative à la classification, à l'étiquetage et au conditionnement des substances et des mélanges, amendée et confirmée dans les réglementations 67/548/CEE et 1999/45/CE, et la réglementation CE n° 1907/2006
Divers:	<p><b>Déclaration REACH:</b></p> <p>Toutes les informations fournies reflètent l'état actuel des connaissances. La cohérence des informations de la présente fiche technique de sécurité avec celles du rapport de sûreté chimique est prise en considération dans son état à la date de compilation (voir numéro de version et date de révision). <b>CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ</b> Les informations fournies dans la présente fiche ont été collectées auprès de sources qu'à notre connaissance nous pouvons considérer comme fiables. Toutefois, elles sont fournies sans garantie explicite ou implicite d'exactitude. Les conditions relatives à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation ou à la mise au rebut du produit n'entrent pas dans le cadre de nos attributions, voire de notre champ de compétence. Pour cette raison, entre autres, nous déclinons expressément toute responsabilité en cas de perte, de préjudice ou de dépens résultant de la manipulation, de l'entreposage, de l'utilisation ou de la mise au rebut du produit.</p>

### SDS EU (REACH Annex II)

Ces informations reposent sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne visent pas à décrire le produit du point de vue des aspects de son utilisation liés à la santé, la sécurité et l'environnement. Elles ne doivent dès lors pas être considérées comme une garantie d'une propriété spécifique du produit.